



## TERMES DE REFERENCE

# Pour le recrutement d'une agence conseil en communication en vue de la médiatisation des activités de l'OAPI

B.P. 887 Yaoundé – Cameroun Tél. : 237 222 20 57 00 Email : [oapi@oapi.int](mailto:oapi@oapi.int) site web : [www.oapi.int](http://www.oapi.int)

### 1 – Contexte

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une institution intergouvernementale spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle qui compte à ce jour dix-sept Etats membres répartis entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et l'Océan indien.

L'OAPI a pour mission principale :

- La délivrance des titres de propriété industrielle ;
- la contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;

- la mise à disposition de la documentation et de la diffusion de l'information technique ;
- la formation en propriété intellectuelle ;
- la participation au développement économique des Etats membres.

Les principales caractéristiques du système OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé au Cameroun sont :

- Un Office de propriété industrielle commun à tous les Etats membres ;
- une législation unique applicable en matière de propriété intellectuelle dans les dix-sept(17) Etats membres : l'Accord de Bangui et ses annexes ;
- la centralisation de toutes les procédures de délivrance des titres de propriété industrielle : les brevets d'invention, les modèles d'utilité, les marques de produits ou de services, les dessins et modèles industriels, les noms commerciaux, les obtentions végétales et les indications géographiques.

En vue de faire de l'OAPI, « un office de propriété intellectuelle moderne et performant au service du développement des Etats membres », la Direction générale dispose d'un plan stratégique qui a été adopté par le Conseil d'Administration de l'OAPI en Décembre 2017.

Ce plan se décline en huit (8) objectifs stratégiques :

- 1. Relancer et augmenter la production ;**
2. Mettre à niveau l'infrastructure ;
3. Renforcer les ressources humaines ;
4. Renforcer la gouvernance ;
- 5. Promouvoir l'utilisation stratégique du système de propriété intellectuelle ;**
6. Accroître la capacité d'intervention des Structures Nationales de Liaison ;
7. Développer les programmes de coopération ;
8. Préparer l'OAPI aux enjeux futurs.

## **2 - Objectifs de la mission**

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de communication externe dont l'objectif est de relancer et d'augmenter la production des titres de propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles industriels, etc.) et de promouvoir l'utilisation stratégique de la propriété industrielle, l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lance un appel d'offre international pour le choix d'une agence conseil en communication qui sera chargé de la négociation auprès des supports en vue de diffuser à des meilleurs coûts, les

messages de l'Organisation au cours du deuxième semestre de l'année 2019 et de janvier 2020.

De façon spécifique, le prestataire devra :

- Négocier, au mieux des intérêts de l'OAPI, des prix compétitifs pour les prestations des médias (voir liste et prestations attendues en annexe) ;
- Servir d'intermédiaire entre l'OAPI et les médias pour la commande des prestations ;
- Proposer et retenir d'un commun accord avec le service de la communication de l'OAPI les dates propices pour le lancement de chaque campagne ;
- Négocier un partenariat avec la télévision publique du Tchad en vue de diffuser 20 spots et un documentaire de 9 minutes ;
- Proposer toute action pertinente pour annoncer la présence de l'OAPI au « Lagos international trade fair » prévue en novembre 2019 ;
- Proposer les prix d'impression des affiches urbaines (en précisant les formats) et de location de panneaux (N'Djamena, Moundou et Abéché).

#### **4 – Profil de l'agence**

Le Cabinet devra être une Agence-Conseil en communication. Il devra justifier d'au moins trois (3) références dans les prestations similaires au cours des dix dernières années.

#### **5 – Critères d'évaluation**

##### **5.1. – Critères techniques**

- Expérience dans les missions similaires ; (30%)
- Méthodologie pour une mise en œuvre efficiente du cahier de charges. (70%)

##### **5.2. Critères financiers**

- Prix impression affiches urbaines ;
- Prix de locations des panneaux avec pose et dépose,
- Prix négociés de production et de diffusions des éléments auprès des supports ;
- Frais de représentation auprès des médias ;
- Honoraires pour achat d'espaces ;
- Capacités financières.

**Les offres techniques et financières devront parvenir, sous pli fermé et au plus tard le 21 août 2019, à l'adresse : OAPI, Place de la préfecture B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél : +237 222 20 57 00, Email : [oapi@oapi.int](mailto:oapi@oapi.int)**

## ANNEXE

SUPPORTS	PRESTATIONS	QUANTITES	OBSERVATIONS
RFI	Spot 30 s	30	
VoxAfrica	Production film institutionnel	01	
	Diffusion film institutionnel	4	
	Diffusion de spots publicitaires	100	
	Production Focus	01	
	Diffusion Focus	03	
	Couverture médiatique évènements	02	
	Production film de restitution	01	
	Diffusion film de restitution	02	
	Production de pastilles	10	
	Diffusion de pastilles	20	
TV TCHAD	Spot 30 s	10	
	Documentaire 9 minutes	01	
	Impression affiches 12 m2	15	
	Locations panneaux+pose et dépose	15	
Canal + offre premium AB (Canal +, TV5 et France 24)	Spot 30 s	30	

<b>BUSINESS 24</b>	<b>PRESTATIONS</b>	<b>QUANTITES</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
	Diffusion des spots télé 40's maxi	100	
	Passage à l'émission plateau d'affaires	7 diffusions	
	Compte rendu d'un élément de 2'30 au journal télévisé	10 diffusions du JT	
	Interview bilan d'un évènement	1	
	Diffusion d'un résumé bilan de 26 min	1	
	Diffusion documentaire 9 minutes	5+2 (diffusions)	
Presse nigériane à paraître entre le 28 oct. – 08 nov. 2019			
The Punch	8*2 inches color	2 parutions	
The Guardian	p. 9/8 special position	1 parution	
Vanguard	6*3 inches black & white	3 parutions	
Typons à concevoir par l'agence.			

Pour le Nigéria et plus précisément pour la ville de Lagos, l'agence peut proposer toute action pertinente sur une durée minimale de deux semaines sur tout média.